



## MOT DU MAIRE

### RÉGIONS

La dernière campagne électorale a bien mis en évidence la nécessité de conserver les régions fortes et prospères. Le monde agricole est partagé sur la possible révision de la loi sur la protection du territoire agricole. De plus en plus de voies s'élèvent pour sauvegarder la ruralité tout en étant pour la protection du territoire agricole et contre l'étalement urbain.

Un producteur agricole faisait part de commentaires pertinents en juillet dernier dans le journal *Le Devoir*. Celui-ci rapportait la chose suivante: « La loi sur la protection du territoire agricole a été pensée et votée à l'époque - soit il y a plus de 40 ans - où l'aménagement du territoire consistait à séparer les fonctions plutôt qu'à en favoriser la mixité, à produire des aliments de manière industrielle plutôt que de manière artisanale, à transférer les produits de façon massive plutôt que de penser manger localement ».

Ce conseiller municipal et agriculteur du nom de Bernard Demers propose de son côté une loi sur la protection de la ruralité pour assurer la survie des villages. Pour ma part, je

partage cette idée.

Ce que je viens de vous présenter est un préambule aux propos qui suivront. En effet, cette campagne électorale a fait ressortir par tous les partis confondus, mais à différents niveaux, l'urgence de penser régions. De plus, tous les observateurs s'entendent pour souligner que ce sont les régions qui ont porté ce gouvernement au pouvoir le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Les 74 élus et élus proviennent très majoritairement des régions!

La fédération québécoise des municipalités martèle depuis plus d'une décennie la nécessité d'un véritable changement. La déconcentration des activités de l'État aurait permis de conserver des décideurs. Plus d'emplois et finalement plus de services pour les communautés rurales. Cette déconcentration faisait partie de la plateforme de la FQM afin de créer 5000 emplois en région incluant le rôle du gouvernement de proximité. Il est fort à parier que ces éléments surgiront dans la négociation du nouveau pacte fiscal.

Par ailleurs, la modulation des sources de revenus des municipalités suscite beaucoup d'intérêts de celles-ci. L'engagement d'y transférer

un point de la taxe de vente créée cependant plusieurs inquiétudes dont le partage pourrait favoriser les municipalités plus populeuses. N'oublions pas que « Le diable est dans les détails ». Les détails de l'appui gouvernemental dans l'accès à l'Internet et à une couverture cellulaire de qualité sont tout aussi importants. Ils le sont particulièrement dans les relations avec les fournisseurs et les entreprises de télécommunications lorsqu'une M.R.C. comme celle de Charlevoix fait preuve de leadership afin de procurer des services équitables à toute la population sur son territoire.

Qui dit région, dit vieillissement de la population et manque de main-d'œuvre. Ces préoccupations doivent nécessairement passer, à mon avis, par une régionalisation de l'immigration et de la migration et par une implication active de la M.R.C.

Je souhaite des mesures d'accueil et d'intégration le plus rapidement possible. Que ce soit en environnement, en agriculture, en immigration, en économie, etc., j'espère que le nouveau gouvernement élaborera des décisions en commun avec les régions (*suite à la page 2*)

### Dans ce numéro :

Mot du maire	1 - 2
Changement d'heure	2
Gestion des matières résiduelles	2
Du côté de la bibliothèque — Avis	3
Ramonnage de cheminées — Annonces	4

# MOT DU MAIRE (suite)

qui elles, auront à les appliquer ou en supporter les conséquences.

## DÉCÈS DE L'ABBÉ JEAN MOISAN

Je ne peux passer sous silence le décès de l'abbé Jean Moisan, curé de Saint-Joseph-de-la-Rive.

Les membres du conseil et les employés municipaux se joignent à moi pour présenter à sa famille, ses proches et ses amis, nos plus sincères condoléances.

Voici donc l'hommage que j'ai eu l'honneur de partager le 4 novembre en l'église de Saint-Joseph-de-la-Rive lors d'une cérémonie religieuse.

## HOMMAGE

Nous sommes toutes et tous attristés par le décès de l'abbé Jean Moisan, ce grand homme d'Église, de cœur, de générosité et d'engagement.

Son engagement fut d'ailleurs reconnu il y a moins d'un an, lorsqu'il a reçu la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec. Une reconnaissance qu'il méritait depuis longtemps, sans l'ombre d'un doute.

En plus de sa famille et ses amis, c'est tout un village qui est en deuil aujourd'hui.

La venue de l'abbé Jean Moisan à Saint-Joseph-de-la-Rive depuis 1967 n'a laissé personne indifférent. Il a consacré 100 % de sa vie aux autres.

Il a toujours été un grand pédagogue avec un attachement profond pour la jeunesse.

En échangeant avec lui, nous avons le sentiment d'apprendre, de voir un peu plus loin...

Sa franchise et sa spontanéité faisaient de lui un homme vif et direct. Il ne passait jamais par quatre chemins pour s'affirmer et soutenir ses paroissiens en toutes circonstances.

Son humour distinctif, que lui seul savait utiliser au bon moment, provoquait chez lui des éclats de rires toujours contagieux.

L'abbé Moisan affectionnait spécialement la musique, qu'il a d'ailleurs su intégrer si magnifiquement pendant toutes ces années lors de la liturgie dominicale. Son goût marqué pour le groupe de musique Metallica, malgré son âge, démontrait sa grande ouver-

ture d'esprit. Je dirais que l'abbé Moisan n'est pas devenu âgé, mais qu'il a vécu jeune très longtemps.

Sa mission s'est déployée à la poursuite de l'amour pour toutes et tous avec comme finalité l'embellissement de la vie.

Notre curé Jean Moisan nous a quittés et il a contribué à construire notre fondation personnelle et spirituelle. De plus, il nous a laissé des plans pour les étages qui restent à construire en chacun de nous.

Monsieur le curé, un grand merci d'avoir été une bouée durant les 51 dernières années pour tous vos paroissiens, particulièrement ceux de Saint-Joseph-de-la-Rive que vous avez côtoyés de si près, sans oublier ceux des Éboulements qui vous ont aussi porté dans leur cœur, ainsi que les personnes des paroisses environnantes qui ont eu l'honneur de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Bon repos abbé Moisan!

Nous sommes toutes et tous assurés que celui-ci est dédié à un éternel bonheur!

*Pierre Tremblay, maire*

## CHANGEMENT D'HEURE

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies 2018-2019, le *ministère de la Sécurité publique* propose à l'occasion du changement d'heure, une capsule de prévention incendie intitulée: « **Changement d'heure : vérifiez votre avertisseur!** ».

Parce que l'efficacité de l'avertisseur de fumée ne se limite pas exclusivement au fait qu'il soit alimenté par une pile fonctionnelle, il est important de rappeler les consignes d'une bonne installation et d'un bon entretien de l'appareil.

Vérifier l'avertisseur, c'est:

- Tester son bon fonctionnement.
- Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile.
- Valider qu'il a moins de 10 ans.

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous vous rappelons que les conteneurs situés dans la cour de l'édifice municipal sont réservés uniquement à l'usage de l'école Léonce Boivin et de l'édifice municipal. Les résidents qui ne sont pas desservis par le camion à leur domicile peuvent aller déposer leurs matières résiduelles au garage municipal au 2498, route du Fleuve.

Prenez note que le bac pour la récupération de la peinture a dernièrement été déménagé à cette même adresse.

## ÉCOCENTRE

L'horaire de l'écocentre de St-Urbain, situé au 7, rue du Parc industriel est le suivant:

Du 18 novembre au 31 décembre 2018: jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 15 h 45. *Fermé les 27, 28, et 29 décembre 2018.*

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2019: jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 15 h 45. L'Écoboutique est fermée pour l'hiver, réouverture le 16 avril jusqu'au 26 octobre 2019, le mardi et le samedi de 10 h à 16 h.

L'écocentre situé à St-Placide est fermé du 17 novembre 2018 au 2 mai 2019.

## SAC DE COMPOST

Il est possible de vous procurer gratuitement de grands sacs pour déposer dans votre bac brun au bureau municipal ainsi que de petits bacs de cuisine au coût de 7 \$.



**2018**  
**40<sup>e</sup> anniversaire**  
**de sa création!**  
**ACTIVITÉ**

11 novembre – 15 h

à la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard : Invité - Monsieur Ghislain Dubé, pianiste renommé nous entretiendra sur le thème du piano Cinéma. Il présentera les plus beaux thèmes de musique de films tels que *Le Parrain*, *Cinéma Paradisio*, *Rhapsody in blue*, *les parapluies de Cherbourg*.

Un verre de l'amitié sera servi afin de souligner la clôture du 40<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque.

À cet effet, nous vous demandons de confirmer votre présence soit à la bibliothèque, par courriel: [bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com) / ou par téléphone [418 489-2990](tel:418-489-2990).



Le 14 octobre dernier, nous avons reçu Monsieur Jean-Claude Turcotte, qui nous a entretenu sur son dernier roman *Au pays de Germaine – La vie heureuse de Paul Lajoie, mesureur*. Nous tenons à le remercier très chaleureusement pour sa généreuse participation.

## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée:

**QUE** le règlement n° 207-18 intitulé: « **Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité des Éboulements afin d'agrandir les limites de la zone V-04 à même**

## EXPOSITION

Monseigneur Félix-Antoine Savard est à l'honneur à l'espace Le-Sauteur de la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard.



## INFORMATIONS DIVERSES

La carte MUSÉO offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.

Pour profiter du service, l'abonné n'a qu'à se rendre à sa bibliothèque municipale et emprunter la carte MUSÉO. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre! Sur les neuf musées déjà inscrits, deux viennent de s'ajouter, soit le Monastère des Augustines à Québec et Aux Trois Couvents à Château-Richer.

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements)

## Ressources numériques gratuites pour les abonnés

En plus de Protégez-vous, vingt-neuf magazines en français et quinze en anglais sont téléchargeables.

## Abonnement à distance

Les citoyens des Éboulements ont la possibilité de s'abonner uniquement aux services à distance offerts : livres et revues numériques, Généalogie Québec et Protégez-vous. Depuis le lancement de ce service, plus de cent trente-cinq abonnés provenant de cinquante municipalités différentes s'y sont inscrits. [www.mabibliotheque.ca](http://www.mabibliotheque.ca)

## Don de livres

Vous acceptons vos livres propres et en bon état: romans, livres de poche, livres pour enfants, guides et livres de voyage.

## HORAIRE RÉGULIER

Les dimanches et les mercredis de 13 h à 15 h 30 et les mardis de 18 h 30 à 20 h

## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée à compter du 20 décembre jusqu'au 7 janvier 2019 inclusivement. Réouverture le mardi 8 janvier 2019.

Nous joindre:

[bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com) / [418 489-2990](tel:418-489-2990) /

Portail Internet:

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements)

Adresse : Édifice municipal

2335, route du Fleuve, local 210

Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

**Francine Bolduc**

Membres du CA

**une partie de la zone V-03 ainsi que d'agrandir une partie de la zone F-02 à même une partie de la zone F-03 et portant le numéro 207-18,**

est entré en vigueur le 27 septembre 2018 à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Charlevoix.

**QUE** le règlement n° 208-18 intitulé « **Règlement adoptant un code**

**d'éthique et de déontologie des employés municipaux »,**

est entré en vigueur le 2 octobre 2018.

Une copie de chacun de ces règlements est disponible au bureau de la municipalité ainsi que sur le site internet [leseboulements.com](http://leseboulements.com).

*Linda Gauthier*  
Directrice générale et  
secrétaire trésorière

# RAMONAGE DES CHEMINÉES

## POURQUOI RAMONER?

Le ramonage contribue à prévenir les incendies. Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

## UN BON RAMONAGE

Afin de procéder efficacement au ramonage, le professionnel devra intervenir autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Il effectuera, entre autres, les tâches suivantes :

- Brosser la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifier l'état du système de chauffage en entier, nettoyer chacune de ses compo-

santes, procéder à l'ajustement des pièces et vous faire part de tout bris ou anomalie;

Vérifier les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale.

**Méfiez-vous d'un ramonage partiel qui n'inclut que le passage d'une brosse dans le conduit de la cheminée. Des interventions à l'intérieur du bâtiment devraient aussi être effectuées par un ramoneur professionnel et les résidus du ramonage devraient être retirés par celui-ci.**

Avant de procéder à la première flambee de la saison froide, pensez à examiner votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).

## QU'EST-CE QUE LE CRÉOSOTE?

La créosote est un dépôt formé par la fumée résultant d'une combustion in-

complète ou d'une mauvaise combustion du bois. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

## COMMENT PRÉVENIR LA FORMATION DE LA CRÉOSOTE?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes :

- Débuter votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

Ne vous fiez pas uniquement aux bûches ou aux additifs de ramonage (chimique), puisque ces produits n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote.

*Source: Ministère de la sécurité publique*

**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**  
2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988  
Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :  
municipalite@leseboulements.com

### MEMBRES DU CONSEIL

**MAIRE :** Pierre Tremblay  
**Conseillères :** Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
**Conseillers :** Jimmy Perron  
Emmanuel Deschênes  
Mario Desmeules  
Johnny Gauthier



**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!**  
[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com) et  
notre page Facebook : municipalité  
des Éboulements

## ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 7 novembre : Activités régulières

Mercredi 14 novembre : Activités régulières

Mercredi 21 novembre : Bingo

Mercredi 28 novembre : Activités régulières

Samedi 1<sup>er</sup> décembre : Souper et soirée avec l'orchestre Rachelle

Mercredi 5 décembre : Activités régulières

Mercredi 12 décembre : Bingo

Tous les mardis en soirée : base-ball poche. Tous les jeudis p.m.: bridge

Fermeture pour le temps des fêtes, réouverture le 9 janvier 2019

**Samedi et dimanche 17 et 18 novembre, le Cercle de Fermières organise un Marché de Noël à la salle municipale des Éboulements. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!**

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :** LUNDI, 5 novembre à 20 h

LUNDI, 3 décembre à 20 h

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET:** MARDI, 11 décembre à 19 h

**HEURES D'OUVERTURE :** le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :**

LINDA GAUTHIER

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :**

DANIÈLE TREMBLAY

**CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :**

MATHIEU BILODEAU

**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :**

VALÉRIE TREMBLAY

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET**

**CHEF POMPIER :**

GRÉGOIRE BOUCHARD

**CHEF D'ÉQUIPE :**

PATRICK BOUCHARD

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

JEAN-PAUL PILOTE

L'inspecteur est présent le mardi de chaque semaine de 8 h à 16 h à compter du 13 novembre 2018.

**SERVICE D'URGENCE :**

9-1-1

**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :**

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra vers le 19 décembre. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable à [dtremblay@leseboulements.com](mailto:dtremblay@leseboulements.com)